

C'est ce que les éducateurs de la jeunesse comprennent de plus en plus ; aussi cet enseignement est partout en progrès. Dès 1888, les évêques de Belgique rendaient cette étude *obligatoire*, même dans leurs *séminaires*.

M. de Mun disait dans un discours récent :

“Je voudrais voir dans tous les diocèses de France un certain nombre de prêtres choisis, jeunes, hardis, audacieux, entreprenants, étudiant les questions sociales et se préparant à pouvoir les traiter devant un auditoire populaire..., étudiant les questions agricoles et pouvant en entretenir les paysans. étudiant les questions économiques et pouvant fonder des associations ouvrières, etc, marchant droit au peuple pour le réconcilier avec l'Église.”

Nous faisons des vœux aussi pour que le clergé du Canada, si influent dans la régie des destinées du pays, se livre à l'étude des questions sociales.

Nous sommes persuadé que l'introduction de ce petit traité dans nos maisons d'éducation, dans les dernières années du cours commercial et du cours classique, fera germer dans tous les états, quelques économistes, qui développant subséquemment ces notions élémentaires, aideront puissamment un jour à la solution de plusieurs de nos questions en litige. Les questions de confédération, d'autonomie provinciale, de fédération impériale, d'annexion, d'indépendance même, se résoudreont beaucoup par la science économique bien entendue.